

**Inauguration de l'installation permanente
du reliquaire de la Passion dans l'église de Saint-Cyr
30/05/25
Discours de Mgr Luc Crepy, évêque de Versailles**

C'est une joie de voir l'aboutissement et la réalisation de ce beau projet qui dure depuis de nombreuses années, dont l'intérêt et la valeur tant historique, artistique et spirituelle ont été très heureusement soulignée par les différentes interventions qui ont précédées. Le reliquaire a survécu car une succession de personnes se sont engagées pour sa conservation. A ce titre, il est un signe fort d'unité pour la ville de Saint-Cyr.

Je remercie tous les acteurs, à tous les niveaux et dans les différents domaines de la restauration et de l'installation de ce reliquaire. Je remercie, tout particulièrement, les membres de l'association Histoire et Patrimoine qui, par leur travail de mémoire, ont permis aussi de faire connaître le reliquaire et même de permettre sa transmission jusqu'à nous (l'un des membres a restauré de ses propres mains l'objet autour des années de guerre).

Le reliquaire de la Passion est un trésor et un signe qui expriment un élément central de la foi chrétienne. Il s'agit à travers ce reliquaire de manifester à tous et de tenir vive la mémoire de Celui en qui les chrétiens mettent leur : Jésus, le Crucifié Ressuscité, que nous confessons comme le Christ c'est-à-dire le Fils de Dieu fait homme qui apporte à l'humanité le salut en traversant le mal, la souffrance, la violence, l'injustice de la Croix pour en sortir vainqueur, pour manifester que seul l'amour peut sauver le monde. Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son fils unique nous rappelle l'évangile de ce jour. La croix est le signe de la victoire du Ressuscité sur le mal et en ce temps pascal, nous confessons que le tombeau fut trouvé vide ! En ces jours après Pâques, nous célébrons la Résurrection de Jésus, pouvoir contempler l'installation de ces reliques prend tonalité toute particulière et heureuse : oui le Crucifié est ressuscité, c'est la joie de Pâques !

Je renouvelle comme évêque du diocèse de Versailles mon accord pour que ces reliques soient exposées de manière habituelle à la vénération des fidèles et j'en certifie le contenu, m'appuyant sur les travaux de mes prédécesseurs. Puisse cette vénération des reliques de la Passion produire des fruits de conversion et apporter à Saint-Cyr-L'Ecole une dévotion particulière pour l'œuvre salvifique de Dieu dans la passion du Christ Jésus.

Enfin, cette installation du reliquaire nous offre un nouveau regard sur la loi de 1905. D'abord vécue comme une souffrance pour les croyants, elle apparaît aujourd'hui, de manière très positive, comme une garantie du respect du patrimoine religieux. La restauration du reliquaire et son installation définitive est un cadeau pour tous les amoureux du patrimoine culturel et religieux des Yvelines, et plus largement. Je redis toute ma reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué au retour en l'église Sainte Julitte, du reliquaire, si finement restauré et si bien mis en valeur.